

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
09 DÉCEMBRE 2019**

**2019-141 PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX OPÉRATIONS PAYANTES
DE L'ASSOCIATION « FRANCE MONTAGNES »**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS :

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 9

PRÉSENTS

Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Michel GIRAUDY, Claude GERMAIN, (Bourg-Saint-Maurice)
Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR (Montvalezan)
Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIÈRE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Marie-Agnès ARPIN, Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON, Olivier PETIT (Sééz)
Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Marc BAUER, Emmanuelle VAUDEY, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Georges TRESALLET (pouvoir à Michel GIRAUDY)
Clémence BERGER-SABBATEL, (pouvoir à Gilles FLANDIN)
Maud VALLA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

EXCUSÉS

Louis GARNIER, Éric MINORET, Monique GRANIER, Séverine FONTAINE, Xavier TISSOT,
Gilles MAZZEGA, Laurent HANICOTTE, Audrey NALIN, Patrick MARTIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Luc PENNA



2019-141 PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX OPERATIONS PAYANTES DE L'ASSOCIATION « FRANCE MONTAGNES »

France Montagnes est l'association regroupant les principaux acteurs du tourisme de montagne en France afin de promouvoir la destination à l'échelle nationale et internationale.

France Montagnes, structure référente de la montagne française dans le domaine du tourisme agit selon trois axes principaux : la communication, la promotion et les relations presse.

L'équipe de France Montagnes coordonne les actions de valorisation de la montagne française telles que :

- campagne nationales et européennes,
- communication sur les réseaux sociaux,
- site internet,
- spots publicitaires,
- évènements,
- tournées,
- conférences de presse,
- organisation de trophées,

France Montagnes sollicite régulièrement les stations et collectivités pour participer à des actions ponctuelles de représentation qui peuvent être soit gratuites ou qui peuvent nécessiter une participation financière (salon, workshop, tournées, accueil presse...).

C'est dans cette dernière optique que « Tourisme Haute-Tarentaise » souhaite présenter une provision financière à son budget pour participer à au moins une opération payante lancée par France Montagne.

Vu l'avis du Bureau Communautaire réuni le 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil d'Exploitation « Tourisme Haute-Tarentaise » du 27 novembre 2019 ;

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** pour l'année 2020, d'inscrire au budget de la régie « Tourisme Haute-Tarentaise » une provision de l'ordre de 4 500 € au titre de la participation financière, pour des actions sur l'année 2020, à l'association France Montagnes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

